

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE CRESSON

Vers la labellisation du Cresson de Méréville en Indication Géographique Protégée

La filière Cresson, emblématique du Sud Essonne, est en cours de structuration. Dans le cadre du PAT, la CAESE* accompagne l'association de la cressiculture essonniennne qui porte le projet d'IGP** et qui rassemble notamment 24 producteurs.



Où sommes-nous?
PAT Sud Essonne
Pilote d'action :
Communauté
d'Agglomération de
l'Étampois Sud Essonne

CONTEXTE

Le cresson de Fontaine est consommé à Paris depuis le XI^e siècle. Il est cultivé en « cressonnières » (fosses remplies d'eau stagnante), particulièrement en Essonne, premier département producteur en France métropolitaine.

Un travail de préfiguration a été mené de 2019 à 2021 par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, un bureau d'étude et l'INAO***, qui a permis de :

- Réaliser un **état des lieux de la filière cressicole** ;
- Déterminer le signe de qualité le plus cohérent à mettre en place ;
- Établir la future **aire de protection** ;
- Élaborer un **plan d'action et un plan de financement**.



MISE EN OEUVRE

L'objectif de l'accompagnement de la CAESE est de développer la notoriété du Cresson de Méréville pour faciliter l'obtention de l'IGP.

La CAESE est présente auprès de l'association pour :

- **L'animation ;**
- **La valorisation ;**
- **La communication.**

de la marque collective Cresson de Méréville.

* Communautés d'agglomération de l'Étampois Sud Essonne
** Indication Géographique Protégée
*** Institut National de l'Origine et de la Qualité



© CA Etampois Sud Essonne



AGGLO
Etampois
Sud-Essonne



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
L'Étampois
Égalité
Territoires

